SYNDICAT MIXTE
D'EYGUES EN AYGUES

RELEVE DE DECISIONS
SEANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 13 DECEMBRE 2024
Salle du Conseil de la CCBDP à Nyons

Présents : 21
Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (4) : BOUYER Michel, GELEDAN Marc, MARQUESTAUT Pierre, MARQUOT Xavier,
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence (5) : AURIACH Hervé, CROZET Pascal, GABRIEL Marc, MEUNIER Annie, ROTICCI Roland,
Communauté de communes Vaison Ventoux (2) : FRITSCH Chantal, MICHEL Marie-Claire,
Communauté de communes Drôme Sud Provence (1) : VEILLY Daniel,
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (6) : CHAREYRE Laurent, DESSALES Jean-Luc, GREGOIRE Jean-Luc, GIREN Didier, PEZ Gérard, SALIN Olivier,
Communauté de communes du Diois (2) : BAUDIN Pascal, MOLERUS Christian,
Communauté de communes du Sisteronais Buech (1) : MORENO Juan,

Excusés / Absents ayant donné pouvoir : 9
Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (7) : ANDRES Valérie donne pouvoir à MARQUESTAUT Pierre, ARGENSON Jonathan donne pouvoir à GELEDAN Marc, BEYNEIX Céline donne pouvoir à MARQUOT Xavier, GALMARD Marie-Thérèse donne pouvoir à BOUYER Michel, ESPINOSA Antoine donne pouvoir à GABRIEL Marc, REYNIER-DUVAL Christophe donne pouvoir à AURIACH Hervé, RICOU Florian donne pouvoir à CROZET Pascal,
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence () :
Communauté de communes Vaison Ventoux () :
Communauté de communes Drôme Sud Provence (1) : GARIN Maryannick donne pouvoir à VEILLY Daniel,
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (1) : CHAMBON Claude donne pouvoir à GREGOIRE Jean-Luc,
Communauté de communes du Diois () :
Communauté de communes du Sisteronais Buech () :

Excusés / Absents : 3
Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (1) : BISCARRAT Louis,
Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence () :
Communauté de communes Vaison Ventoux () :
Communauté de communes Drôme Sud Provence () :
Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (1) : DAYRE Thierry
Communauté de communes du Diois () :
Communauté de communes du Sisteronais Buech (1) : TARDY Lionel

Secrétaire de Séance : CROZET Pascal

Le président ouvre la séance à 9h00, il procède à l'appel et fait lecture des pouvoirs. Le quorum étant atteint, le Comité peut valablement délibérer. M. Pascal CROZET est désigné secrétaire de séance.

- **Adoption du procès-verbal du 27 septembre 2024**

 - Nombre de membres en exercice : 33 / Nombres de membres présents : 21 / Nombres de suffrages exprimés : 30
 - Vote : Pour : 30 / Contre : 0 / Abstention : 0

- **Délibération n°2024-015 : Finances : Dépenses d'investissement : autorisation d'engager, liquider et mandater avant le vote du budget primitif 2025**

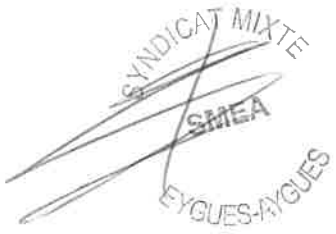
 - Nombre de membres en exercice : 33 / Nombres de membres présents : 21 / Nombres de suffrages exprimés : 30
 - Vote : Pour : 30 / Contre : 0 / Abstention : 0

- **Délibération n°2024-016 : Finances : Décision modificative n°1**

 - Nombre de membres en exercice : 33 / Nombres de membres présents : 21 / Nombres de suffrages exprimés : 30
 - Vote : Pour : 30 / Contre : 0 / Abstention : 0

Rédigé le 17 décembre 2024

Le président,
Gérard PEZ



Affiché le : 17 décembre 2024